

# Informations Rapides

## ■ Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques – 4<sup>e</sup> trimestre 2015

### À la fin du quatrième trimestre 2015, la dette publique s'établit à 95,7 % du PIB

**Avertissements :** La dette trimestrielle étant fondée sur des sources comptables moins complètes que les comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

La seule observation de la variation de la dette sur une période ne permet pas de déduire le déficit public. Pour passer de la variation de la dette brute au sens de Maastricht au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et de celle des autres comptes financiers à payer et à recevoir.

#### La dette publique baisse de 8,8 Md€ par rapport au trimestre précédent

À la fin du quatrième trimestre 2015, la dette publique de Maastricht s'établit à 2 096,9 Md€, en baisse de 8,8 Md€ par rapport au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du PIB, elle diminue de 1,3 point par rapport au troisième trimestre 2015, à 95,7 %. Au contraire, la dette publique nette augmente (+9,6 Md€).

#### Les dettes de l'État, des administrations de sécurité sociale et des organismes divers d'administration centrale diminuent

Au quatrième trimestre 2015, la contribution de l'État à la dette décroît de 11,6 Md€. Cette baisse provient pour l'essentiel de la dette négociable à court terme (-7,2 Md€) et à long terme (-5,1 Md€). Dans le même temps, les encours de prêts à long terme augmentent de 1,2 Md€.

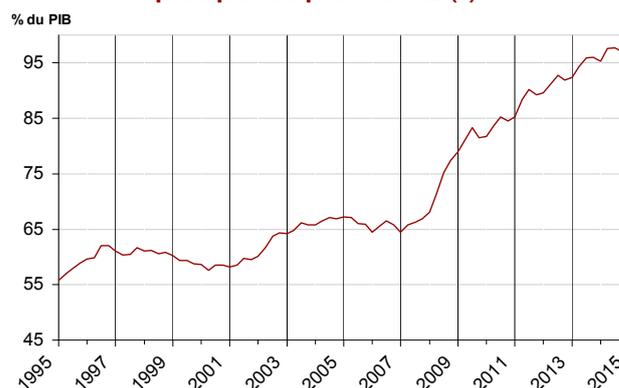
La contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette diminue (-4,7 Md€), du fait principalement de l'Acoss (-7,9 Md€) et de la MSA (-2,0 Md€). Au contraire, la Cades et l'Unedic s'endettent respectivement de 2,0 Md€ et de 1,6 Md€. Le mouvement important sur l'Acoss s'explique par un effet de consolidation, l'État et la Cades ayant acheté 11,5 Md€ de titres de l'Acoss qui sont donc déduits de la contribution de cet organisme (voir note méthodologique dans l'encadré « Pour en savoir plus »).

La contribution des organismes divers d'administration centrale (Odac) diminue également (-3,1 Md€). Cette baisse est d'abord due à la sortie du Fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR) du champ des administrations publiques (-2,1 Md€). La Caisse nationale des autoroutes se désendette de 1,1 Md€ et 0,8 Md€ sont remboursés à EDF au titre de la compensation du service public de l'électricité. Au contraire, Bpifrance et le Commissariat à l'énergie atomique s'endettent tous les deux de 0,4 Md€.

#### La dette des administrations publiques locales croît fortement

La contribution des administrations publiques locales (Apul) à la dette augmente fortement (+10,6 Md€). Les communes s'endettent de 3,8 Md€, les départements de 2,3 Md€ et les régions de 3,6 Md€. Le reste des Apul (syndicats intercommunaux, organismes divers d'administration locale) contribue pour +0,9 Md€.

#### Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en point de PIB (\*)



#### La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

(en milliards d'euros)

	2014T4	2015T1	2015T2	2015T3	2015T4
<b>Ensemble des adm. publiques</b>	<b>2 040,3</b>	<b>2 091,9</b>	<b>2 107,9</b>	<b>2 105,7</b>	<b>2 096,9</b>
en point de PIB (*)	95,3%	97,6%	97,8%	97,1%	95,7%
dont, par sous-secteur, consolidée (*):					
État	1 611,3	1 648,5	1 673,9	1 672,7	1 661,2
Organismes divers d'adm. Centrale	22,7	22,1	22,1	22,1	18,9
Administrations publiques locales	189,5	188,7	187,5	185,9	196,5
Administrations de sécurité sociale	216,7	232,5	224,4	225,0	220,3
dont, par instrument :					
Dépôts	40,1	38,3	41,0	41,7	39,3
Titres négociables	1 705,0	1 762,5	1 778,1	1 774,8	1 760,7
court terme	196,6	213,6	191,7	189,7	177,2
long terme	1 508,4	1 548,9	1 586,4	1 585,1	1 583,5
Crédits	295,1	291,1	288,8	289,2	296,9
court terme	11,8	17,6	15,2	14,0	14,6
long terme	283,4	273,5	273,6	275,2	282,3

(\*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

Source : Comptes nationaux base 2010 - Insee, DGFIP, Banque de France

## Au quatrième trimestre 2015, la dette publique nette augmente de 9,6 Md€

À la fin du quatrième trimestre 2015, la dette nette des administrations publiques s'élève à 1 904,1 Md€, soit 86,9 % du PIB (contre 87,4 % au trimestre précédent), en hausse de 9,6 Md€. L'écart de 18,4 Md€ avec la variation de la dette brute traduit principalement la forte baisse de la trésorerie de l'État (-16,0 Md€) et la diminution plus modérée de celle des Asso (-1,8 Md€). Au contraire, la trésorerie des Odac augmente de 1,1 Md€. Par ailleurs la Caisse nationale des autoroutes se fait rembourser 1,1 Md€ de prêts à long terme tandis que le Fonds de réserve pour les retraites (FRR) vend 1,0 Md€ de titres de créance à des entités hors du périmètre des administrations publiques.

### La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

	2014T4	2015T1	2015T2	2015T3	2015T4
<b>Ensemble des adm. publiques</b>	<b>1 850,6</b>	<b>1 867,6</b>	<b>1 895,9</b>	<b>1 894,5</b>	<b>1 904,1</b>
État	1 510,3	1 518,1	1 551,8	1 553,8	1 556,7
Organismes divers d'adm. centrale	6,3	6,2	5,8	5,6	2,9
Adm. publiques locales	177,3	176,3	175,1	173,6	184,0
Adm. de sécurité sociale	156,7	167,1	163,2	161,6	160,5

## La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'OPC croît légèrement

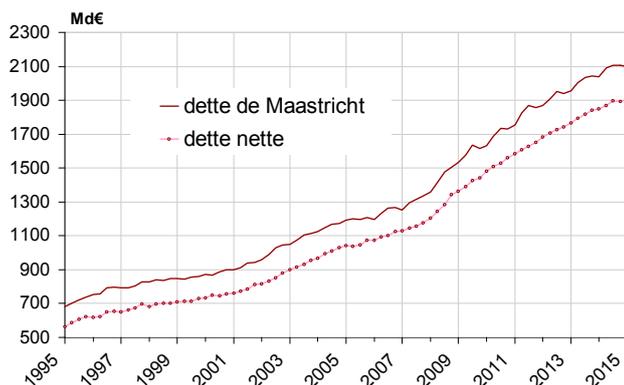
Au quatrième trimestre 2015, la valeur des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques augmente de 1,1 Md€ pour atteindre 215,7 Md€. L'État a vendu 0,8 Md€ de titres SAFRAN. La baisse du cours des actions EDF est compensée par la hausse des titres Renault et Engie. Le FRR achète 0,7 Md€ d'actions cotées. Les détentions de titres d'OPC augmentent légèrement (+0,7 Md€) : cette hausse provient principalement des mouvements sur les détentions des administrations de sécurité sociale dont la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (+1,4 Md€), l'Unedic (-0,8 Md€).

### Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

(en milliards d'euros)

	2014T4	2015T1	2015T2	2015T3	2015T4
<b>Ensemble des adm. publiques</b>	<b>223,3</b>	<b>239,1</b>	<b>230,3</b>	<b>214,6</b>	<b>215,7</b>
État	75,5	75,5	71,9	63,6	63,1
Organismes divers d'adm. centrale	30,4	35,0	33,9	31,2	28,3
Adm. publiques locales	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Adm. de sécurité sociale	117,2	128,4	124,3	119,6	124,2

### Dettes au sens de Maastricht et dette nette



### Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



#### Pour en savoir plus :

- Au dernier trimestre, le PIB utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le **PIB annuel en données brutes**. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du **PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables** (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

- Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'Informations Rapides sont consolidées : sont exclus les passifs détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

- Le Fonds européen de stabilité financière (FESF) mis en place le 7 juin 2010 emprunte sur les marchés financiers pour prêter aux États de la zone euro en difficulté (Grèce, Irlande, Portugal). Ses émissions de titres reçoivent la garantie des autres membres de la zone, dont la France. À la suite de la décision d'Eurostat du 27 janvier 2011, toutes les opérations du FESF (dettes contractées et créances acquises) sont réintégrées dans les comptes publics des pays garants, au prorata de leurs engagements. Ce traitement laisse donc leur dette nette inchangée.

- Des données complémentaires (séries longues, pages internet associées, etc.) sont disponibles sur la page web de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=40>
- La note méthodologique sur la dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques est disponible sur : [http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind40/Dette\\_m.pdf](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind40/Dette_m.pdf)
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G885](#), [G886](#)
- Suivez-nous aussi sur [Twitter](#) @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)